

Fribourg : terre de pèlerinage

L'été s'approche et c'est une saison idéale pour la détente, le repos et le ressourcement. En ce sens, le pèlerinage peut s'avérer être une belle expérience. En effet, le contact avec le sacré est une pratique présente dans de nombreuses cultures religieuses, où le pèlerin est invité à se décentrer de ses habitudes quotidiennes, pour vivre une démarche spirituelle qui parfois peut s'avérer de grande intensité.



Le sanctuaire de Notre-Dame du Bois à Villaraboud

Pour cela, des lieux sont proposés tels la Terre Sainte, St Jacques de Compostelle, Lourdes etc. Mais il est aussi possible de vivre des pèlerinages d'un ou deux jours en des lieux plus proches, comme par exemple dans le canton de Fribourg, qui en possède de nombreux. Parmi les plus connus : les sanctuaires de Notre-Dame de Bourguillon et des Marches, sans oublier celui de Notre-Dame de Tour. Dans la partie sud-est du canton, la Glâne semble être une terre d'élection, avec Notre-Dame de l'Épine à Berlens, dont l'appellation remonte à une apparition de Marie venue en astre de lumière se poser sur un buisson d'épines à la rencontre de l'humanité. Grandement vénéré par les pèlerins au cours des siècles, celui-ci existe encore aujourd'hui et est situé au côté de l'église. A peine à trois kilomètres de là, il y a l'église de Grangettes avec sa croix dite miraculeuse. Il s'agit d'un magnifique calvaire du moyen âge. De surcroît, le sanctuaire posséderait une relique de la

croix du Christ. Puis l'on peut découvrir le sanctuaire de Notre-Dame du Bois à Villaraboud où Marie se serait manifestée à l'humble couturière Marguerite Bays. Cette mystique du 19^{ème} siècle a été béatifiée à Rome le 29 octobre 1995 par le pape Jean-Paul II.

Marguerite fut aussi une grande pèlerine, puisqu'elle est allée plus de onze fois en pèlerinage à pied de chez elle au sanctuaire de Notre-Dame des Ermites à Einsiedeln, comme elle a visité la plupart des lieux de pèlerinage qui constellent dans le canton de Fribourg. Cependant, ce qu'ont retenu les contemporains de la bienheureuse, ce n'est pas le zèle pour les pèlerinages, mais d'abord sa grande humanité et son amour-charité qu'elle exerçait d'une manière hors du commun. Selon l'expression populaire, on disait d'elle « qu'elle était d'une charité sans borne ». Ils rappellent aussi ses dons de conseil de discernement et de prophétie, qui faisaient que de son vivant déjà, des personnes provenant même d'autres pays venaient la consulter. Aujourd'hui encore, l'église de Siviriez où elle repose ainsi que sa maison natale de La Pierra, sont grandement fréquentés par les pèlerins.



Le vitrail de l'été de Jean Bazaine, présent au sanctuaire de Notre-Dame de l'Épine à Berlens

Au pied de la colline de Romont, se trouve l'Abbaye cistercienne de Notre-Dame de La Fille-Dieu. Un havre de paix et de quiétude qui fut très cher à Bienheureuse Marguerite Bays. C'est là qu'a vécu une autre grande mystique, l'abbesse Lutgarde Menétréy qui n'est autre que la filleule de la bienheureuse Marguerite Bays. Mère Lutgarde affiliera la communauté dans la Règle cistercienne de la Stricte Observance dont le but est de retrouver l'idéal de vie monastique dans l'esprit des fondateurs de l'Ordre. Son tombeau se trouve à l'oratoire de Notre-Dame de Compassion.



Le vitrail de l'été de Jean Bazaine, présent au sanctuaire de Notre-Dame de l'Épine à Berlens

De même et spécialement en pays de Glâne, l'atmosphère de ces sanctuaires est intensifiée par l'art du vitrail. On peut penser aux œuvres évoquant la création, au rythme des saisons de Jean Bazaine présentes à Berlens, ou encore à celles de l'artiste Francesconi Anselmo à Grangettes qui relatent la traversée pascale. L'église de Siviriez n'est pas en rade, puisqu'elle forme un véritable petit musée en soi avec les vitraux de Cingria – Faravel – Théodore Stravinsky (le fils d'Igor le compositeur musicien) et Samuel Burri. Des œuvres remarquables de sève biblique ou faisant allusion à la vie des saints, qui ne sont que l'Évangile interprété continué chanté, le tout dans un flamboiement de couleur.

Dès lors, je ne peux que vous souhaitez un beau pèlerinage en terre fribourgeoise.

Abbé Martial Python, Curé-doyen de Romont

Aimer, c'est tout donner

Structure passionnante que celle de l'évangile de ce dimanche (Lc 9, 18-24). D'abord, il y a la confession de foi de l'Apôtre Pierre : « Tu es le Christ, le Messie de Dieu ». Confession de la vérité, dogmatiquement correcte. Mais curieusement, au lieu de féliciter Pierre pour sa bonne réponse, « Jésus, avec autorité, leur défendit de le dire à personne ». Et d'ajouter : « Il faut que le Fils de l'homme souffre beaucoup, qu'il soit rejeté (...), qu'il soit tué, et que le troisième jour il ressuscite ». Jésus est bien plus qu'une formule dogmatique. Il est le don total d'amour que Dieu fait de lui-même, don qui resplendit dans sa mort et sa résurrection. Nous autres, qui fêtons Pâques chaque année, nous le savons. Et nous croyons. Et pourtant nous ne savons rien, car nous ne croyons qu'en théorie. Notre foi cessera de n'être qu'une théorie lorsque nous vivrons selon ce que Jésus dit « à tous » dans la suite de notre passage : « Celui qui veut marcher à ma suite, qu'il renonce à lui-même », qu'il cesse de se préoccuper de sa petite personne, qu'il cesse de mettre les autres à la seconde place, « car celui qui veut sauver sa vie la perdra, mais celui qui perdra sa vie à cause de moi la sauvera ». Tant que nous n'en sommes pas là, notre prétendue foi n'est que doctrine et idéologie, qu'il vaut bien mieux taire, parce que le monde n'a pas besoin d'une idéologie de plus. Il en a déjà bien assez.

Chanoine Roland Jaquenoud

Asile dans les églises

Une même lettre a été envoyée par des centaines de personnes à la Conférence des évêques suisses, ainsi qu'à la Fédération des Eglises protestantes de Suisse, pour demander une position concernant l'accueil de requérants d'asile dans les églises. Les évêques rappellent que de nombreux bâtiments de l'Eglise catholique accueillent actuellement des requérants d'asile, et que des services de l'Eglise sont très actifs dans l'accompagnement de ces personnes. Cette aide implique une collaboration avec l'Etat, qui est souvent excellente grâce à la confiance mutuelle.

Dans ce domaine et dans d'autres, l'Eglise ne revendique pas un traitement juridique différent de celui qui s'applique à tous les citoyens. Les évêques suisses souhaitent toutefois collaborer à une amélioration des conditions et des lois, et affirment comprendre que des citoyens revendiquent une objection de conscience lorsqu'ils sont confrontés à des situations humainement très lourdes.